



ESS

Ferme de Contin à Paray-Vieille-Poste : les 2 lauréats sont connus

Un appel à projets avait été lancé l'été 2019 pour l'occupation temporaire de 10 lots de la Ferme de Contin, à Paray-Vieille-Poste. La démarche relève de l'urbanisme transitoire : il s'agit de créer un site multifonctionnel, convivial et ouvert sur la ville en attendant son futur réaménagement. Deux projets viennent d'être retenus.

Publié le 06 décembre 2019

Les deux lauréats de l'appel à projets d'urbanisme transitoire de la Ferme de Contin sont désormais connus :

- › le regroupement de l'association [Le Théâtre du Fil](#) (présidée par François Bernard) et [Alicecoop](#) (François Bernard en est le gérant) ;
- › la toute jeune association [Et toi, tu fais quoi ?](#)

L'annonce a été faite devant une cinquantaine de personnes le 28 novembre 2019, au terme du Mois de l'ESS, lors d'une soirée organisée à l'Espace Éric-Tabarly (Paray-Vieille-Poste). Les projets avaient auparavant été examinés par un jury composé de 3 élus de la ville, 6 jurés-citoyens tirés au sort et 2 représentants de l'association [Vivre à Paray](#).

« Au total, 6 propositions ont été reçues par le jury, et 2 ont été retenues, car répondant aux objectifs fixés dans l'appel à projet, notamment en matière de développement économique et culturel et en matière de gouvernance collaborative », explique Nicolas Iacobelli, Chef de missions Aménagement et Urbanisme secteur Sud pour l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Et toi, tu fais quoi ?

L'association *Et toi, tu fais quoi ?* se voit attribuer l'un des 10 lots de l'appel à projets.



« *C'est un tremplin inespéré pour notre jeune association. Nous prenons pleinement conscience de cette chance et de la confiance que le jury nous témoigne* », a déclaré Sandy Marchand-Briziou, sa présidente.

La vocation de l'association est écologique : elle souhaite limiter la production de matières nouvelles par le réemploi d'objets et matériaux issus de la récup' (dépôts sauvages, encombrants, etc.) et de collectes (auprès de professionnels notamment). Les objets d'arts fabriqués seront revendus à prix solidaires. Entre récup' et revente, l'association entend sensibiliser le public à la gestion des déchets et promouvoir l'artisanat de réemploi par des ateliers et, peut-être, un espace témoin.

Le Théâtre du Fil et Alicecoop

Le groupement *Théâtre du Fil* et *Alicecoop* doit implanter 2 activités à la Ferme de Contin. Celle du Théâtre du Fil bien sûr : cette association forme gratuitement aux arts vivants, en particulier des jeunes en difficulté ou non. Lors de la soirée du 28 novembre 2019, elle a d'ailleurs présenté sur scène une « bande-annonce » de son travail.

À la Ferme de Contin, l'association devrait trouver des locaux pour son administration et pour répéter. D'autant qu'elle entend aussi « *faire avec les habitants : il y aura des ateliers à proposer* », précise François Bernard, son président. L'autre structure du groupement, *Alicecoop*, est, elle, spécialisée dans l'aide aux organismes de l'Économie Sociale et Solidaire et devrait proposer à la Ferme de Contin un centre de ressources.

Prochaines étapes

« *Emballés par ce projet décoiffant* » (François Bernard) et par le lieu - « *Le cadre est super, en plein coeur de ce village* » (Sandy Marchand-Briziou) -, les 2 lauréats misent sur le « faire ensemble ». Avec les habitants et le public bien sûr, mais aussi entre eux.



« *Il y a un mélange intéressant avec l'autre association lauréate* », juge François Bernard.

Pour l'heure, une convention va être signée avec chacun des lauréats, qui devraient pouvoir s'implanter dès janvier 2020. Des réunions sont prévues tous les 3 mois pour s'assurer du respect des engagements pris lors de l'appel à projets. Resteront encore plusieurs lots à pourvoir : ils seront soumis à de nouveaux appels à projets dans les prochains mois.

<https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/ferme-de-contin-a-paray-vieille-poste-2-laureats-sont-connus-1284>

En savoir plus sur la démarche

> Clos le 30 septembre 2019, l'appel à projets d'urbanisme transitoire de la Ferme de Contin prévoyait la mise à disposition, pour une période de 3 ans ou plus, et à prix défiant toute concurrence, de 10 lots : locaux, terrains minéralisés et espaces verts, de quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres carrés. L'objectif est de redonner vie à ces espaces en déshérence et d'animer à la fois le village (7 400 habitants) avec des activités culturelles, sportives, artistiques et/ou artisanales, pouvant aussi relever de l'agriculture urbaine ou de l'Économie Sociale et Solidaire. Une démarche d'urbanisme transitoire qui pourrait esquisser l'avenir du site, qui sera à terme réaménagé.

G R A N D
- O R L Y
S E I N E
B I È V R E

Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE CEDEX

📞 01 78 18 22 22